

Priorités de la Tunisie dans le domaine de l'enseignement supérieur 2004-2005

- (1) Se rapprocher des indicateurs et des standards européens, (en particulier, la concordance des diplômes tunisiens et des diplômes européens, et la mise en place progressive d'un système de crédits semblable au système ECTS),
- (2) Consolider le partenariat euro-méditerranéen :
 - Développer les études de 3^{ème} cycle et se rapprocher de la grille européenne des formations et des Mastères ;
 - Encourager les partenariats et les jumelages avec les institutions européennes et favoriser la création des co-diplômes ;
 - Promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs.
- (3) Universités orientées vers l'entreprise :
 - Renforcer le rôle stratégique des établissements de l'enseignement supérieur dans la création d'entreprises, mettre à contribution les expériences européennes dans ce domaine, et favoriser l'accès de la Tunisie aux banques des données relatives à la création d'entreprises.
 - Former les formateurs ;
 - Renforcer la capacité de nos étudiants à accéder aux banques des données relatives au registre de commerce, aux patentes des entreprises, aux registres des brevets...
 - Promouvoir les Technopôles comme lieu privilégié de formation : assurer la formation d'élites au sein des Technopôles (par exemple atteindre 30000 étudiants d'ici 2010), et favoriser les créations innovantes ;
 - Généraliser les pépinières d'entreprises et en augmenter les capacités ;
 - Favoriser l'implantation des universités dans les régions, tout en assurant la diversité et la complémentarité des études ;

- Grouper certaines filières dans des familles d'enseignement : à côté des ISET, installer les Arts et Métiers, les Humanités appliquées et les Ecoles pratiques des affaires et des métiers ;

- Généraliser au niveau des universités les Mastères spécialisés en « création d'entreprises »,
- Etendre le module de formation en matière de création d'entreprises à toutes les spécialités, y compris dans les Humanités appliquées,
- Les sujets de mémoires de fin d'études et de maîtrise prioritairement réservés à la création d'entreprises ;
- Création d'un « espace dédié à l'entreprise » au sein de chaque université, et, dans un 2^{ème} temps, au sein de chaque ville universitaire. Cet espace réunira les instances concernées par l'emploi (Agences de l'emploi, Banques de solidarité, Agences d'investissements...)

(4) Encourager l'innovation et l'industrie du contenu

- Innover dans les créneaux porteurs (Humanités appliquées, Langues, Arts et Métiers, Informatique et communication, Electronique et Matériaux, Santé, Services...)
- Moderniser les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement (renouveler les contenus, promouvoir la qualification des enseignants, réformer la gestion des établissements d'enseignement supérieur...)
- Renforcer l'industrie du contenu et développer la formation à distance,

(5) Créer la culture de l'évaluation au sein des universités tunisiennes,

(6) Mettre en œuvre une politique de décentralisation et de gestion suivant les objectifs.